Finistère cyclable 2021-2027

Depuis 2002, le Conseil départemental articule sa politique cyclable autour de schémas départementaux. Il développe un réseau d'itinéraires départementaux connecté aux itinéraires locaux, nationaux et européens. La stratégie "Finistère cyclable 2021-2027" inscrit les ambitions suivantes :

- **Aménager les infrastructures** nécessaires au développement de la pratique du vélo en Finistère.
- **Développer la pratique du vélo** au quotidien, pour les loisirs et le tourisme.
- **Développer la mobilité à vélo vers les publics du Département** *(collégiens et collégiennes, personnes en situation de handicap, personnes âgées..)* pour la rendre accessible à tou.te.s.
- **Partager une culture et porter une gouvernance vélo** en Finistère, avec les agglomérations et intercommunalités qui aménagent leurs propres itinéraires cyclables, avec l'aide technique et/ou financière du Conseil départemental.

30 millions d'€ pour Finistère cyclable 2021-2027

Près de 900 km d'itinéraires cyclables départementaux dont 335 km en site propre en 2020

Combiner le vélo et les transports collectifs

Il est possible de combiner l'usage du vélo aux transports collectifs, notamment sur le réseau BreizhGo, qui assure la desserte de la Bretagne en train, en car et en bateau vers les îles, ainsi que sur les réseaux de bus de certaines communes. Embarquez !

Les liaisons vers les îles

- **Compagnie maritime Penn ar Bed**
Ouessant - Molène – Sein
https://pennarbed.fr
✆ **02 98 80 80 80** *(Ouessant et Molène)*
✆ **02 98 70 70 70** *(Sein)*

* Pour la traversée vers Sein, les vélos ne sont pas accostés à bord.

Le transport des vélos est possible vers Ouessant et Molène sur certains navires de la Penn-ar-Bed et doit être précisé lors de la réservation. Tarif : gratuit pour les vélos pliants dans la limite de 30 kg de bagages, 7,75 € le trajet simple d'un vélo et 23,50 € le trajet simple d'un vélo électrique, avec batterie démontée.

- **Finist'mer**
Ouessant - Molène - Sein*
www.finist-mer.fr
✆ **0825 135 235**

*Pour la traversée vers Ouessant, les vélos ne sont pas accostés à bord et se trouvent en location sur l'île.

- **Vedettes de l'île de Batz**
www.roscoff-tourisme.com
✆ **07 62 61 12 12**

Tarif : 9 € par vélo aller-retour et vélo électrique, tandem : 15 € aller-retour.

- **Passeurs le long de la V45/V5 La Littorale**

Une autre façon de mixer le vélo et le bateau est d'emprunter les bacs ou passeurs, pour une traversée d'un port à l'autre :

- Le Brestoà, passage de Brest au Fret *(presqu'île de Crozon)* ✆ **07 78 37 03 23**
- Passeur entre l'Ile-Tudy et Loctudy ✆ **02 98 56 42 57**
- Les Vedettes de l'Odet et son P'tit bac de Bénodet à Sainte-Marine (Combrit), permettant d'éviter le pont de Cornouaille ✆ **02 98 57 00 58**
- Passeur du Port Concarneau, toute l'année ✆ **02 98 50 38 38**
- Passeur entre Le Pouldu (Clohars-Carnoët) et Guidel-Plages ✆ **06 64 27 62 15**

Les liaisons ferroviaires

Les principales villes bretonnes sont desservies par le TGV, OuiGo et plus de 300 TER en circulation par jour permettant de se rendre aux quatre coins de la Bretagne. Selon les types de train (TGV, OuiGo, TER BreizhGo), les conditions d'embarquement des vélos sont différentes :

En TGV et OuiGo
Démonté et transporté dans une housse spécifique de 120 x 90 cm maximum, votre vélo est considéré comme un bagage à main, sans surcoût ni réservation dans les TGV. Toutefois, pour les lignes OuiGo, ils sont considérés comme «bagages supplémentaires», option à souscrire au moment de l'achat de votre billet facturée 5 € au moment de l'achat ou 10 € si vous décidez de l'ajouter par la suite.

Non démonté, votre vélo peut être transporté dans des emplacements spécifiques sur certaines lignes TGV/OuiGo. Ce service est payant *(10 €)* et uniquement accessible sur réservation depuis le site **www.oui.sncf**

Les différents types de voies cyclables traversées

La Région Bretagne, les quatre Conseils départementaux bretons, les gestionnaires des voies d'eau et les grandes agglomérations maillent le territoire de neuf grands itinéraires multi-randonnées interconnectés les uns aux autres, sécurisés et balisés ! Ambitieux, ce projet dépasse les frontières de la Bretagne et s'ouvre à celles de l'Europe à travers le projet Eurovélo6.

Les véloroutes et voies vertes de Bretagne
Itinéraire existant
Itinéraire à aménager
EuroVélo
1 La Vélodyssée® (EV1)
4 La Vélomaritime (EV4)
National
Saint-Malo - Arzal
Roscoff - Nantes
Saint-Malo - Presqu'île de Rhuys
Camaret - Vitré
Roscoff - Concarneau
Saint-Brieuc - Lorient
La Mont Saint-Michel - Nantes
Voies départementales
La Loire à Vélo
Brest
Quimper
Lorient
Vannes
Saint-Nazaire
Nantes
Rennes
Saint-Malo
Dinard
Dinan
Lamballe
Saint-Brieuc
Guingamp
Morlaix
Roscoff
Carhaix-Plouguer
Châteaulin
Quimperlé
Pontivy
Ploërmel
Redon
Vitré
Fougères
Mont-St-Michel
Cancale
Dol-de-Bretagne
Pontorson
Le Croisic
Le Pouliguen
La Baule
Guérande
Pornic
Paimpol
Perros-Guirec
Lannion
Trégastel
Trégunc
Le Faou
Landerneau
Landivisiau
Saint-Pol-de-Léon
Plouescat
Lesneven
Le Conquet
Douarnenez
Pont-l'Abbé
Quiberon
Belle-Ile-en-Mer
Le Palais
Port-Navalo
Arzon
Le Croisic
Pornic
Noirmoutier-en-l'Ile
Le Bois-de-la-Chaise
Saint-Gilles-Croix-de-Vie
Les Sables-d'Olonne
Saint-Jean-de-Monts
Saint-Hilaire-de-Riez
Saint-Brevin-les-Pins
Pornic
Le Croisic
Le Pouliguen
La Baule
Guérande
Saint-Nazaire
Pornichet

LA MANCHE
MER D'IROISE
OCÉAN ATLANTIQUE
PARC NATUREL MARIN D'IROISE ET RÉSERVE BIOSPHÈRE
PNRA
Île d'Ouessant
Pointe de Corsen
Pointe Saint-Mathieu
Goulet de Brest
Rade de Brest
Pointe du Toulinguet
Pointe de Penhir
Presqu'île de Crozon
Cap de la Chèvre
Baie de Douarnenez
Pointe du Van
Pointe de Penmarc'h
Baie d'Audierne
Pointe de la Torche
Bassin des Glénan
Archipel de Glénan
Baie de Morlaix
Monts d'Arrée
PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE
CÔTES D'ARMOR
MORBIHAN
BREST
QUIMPER
Châteaulin
Morlaix
Landerneau
Landerneau
Landerneau